

Manifeste pour la mise en place d'un véritable Plan de Prévention du Risque de Prédation

Se préparer au retour du loup dans la Double et territoires proches

Les réintroductions ou la réapparition des grands prédateurs (ours, lynx, loups) sur le territoire national ont entraîné progressivement un certain nombre de problèmes dans les activités d'élevage.

Ce sont les élevages extensifs, ceux-là même qui par ailleurs sont plébiscités par le plus grand nombre qui **sont les plus impactés**.

Malgré les efforts de mise en place de moyens de protection (chiens de protection, regroupement nocturne, parcs électrifiés, gardiennage), les conséquences sur la vie des éleveurs, dans les zones où la présence de ces prédateurs est importante, sont fâcheuses et souvent sous-estimées (**pertes de revenu, stress, angoisse** et parfois **abandon** du métier).

L'opposition systématique des « POUR » et des « CONTRE » qu'ils soient, éleveurs ou protecteurs, montagnards ou citoyens, **n'apporte aucune solution immédiate et efficace** sur la protection des animaux et donc sur la viabilité des systèmes d'élevages extensifs.

Devant la colonisation rapide ces dernières années **des 2/3 du territoire national** par le loup, **attendre sans se préparer** ne fera **qu'augmenter notre difficulté** à protéger nos animaux le jour venu.

Conscient de la nécessité d'anticipation face au retour du loup, nous, éleveurs signataires de ce manifeste, nous nous engageons à participer à la mise en place d'un Plan de Prévention du Risque de Prédation adapté à notre territoire de la Double proposé par le CIVAM PPML* ayant pour objectif commun de limiter au minimum acceptable les nuisances liées au retour des grands prédateurs. Pour cela :

- à travailler avec tous organismes publics ou privés et intervenants spécialisés, ayant pour ambition de participer à la conservation de nos systèmes d'élevage extensif en contribuant à nous préparer à l'apparition de ce nouveau risque,
- à expérimenter toutes mesures légales visant à protéger nos animaux du risque de prédation,
- à la mise en place d'une coopération avec les citoyens souhaitant conserver une agriculture du vivant, locale, durable et diversifiée.

Ainsi, nous souhaitons concourir à la sauvegarde de l'élevage extensif facteur incontestable de la biodiversité et patrimoine commun aux femmes et aux hommes de notre pays, fruit de 10000 ans d'histoire.

Les 42 signataires au 13 novembre 2023 :

Helen, Gavin et Patrick Franklin - Thérèse Kholer - Mélie Gendreau - Rachel Handley – Corinne Barreteau - Chloé et Joran Pailler - Benoit Delage - Victor Eylenbosch - Stéphane Dinard - Manuel Da Silva - Pascal Sancier – Pierre Paul Grondin - Didier Thalamy - Philippe Pointet – Magalie Chevalier - Jean-Marie et Julie Dehaux - Pascal Horru - Eric et Elisabeth Guttierrez – Jean-Mary Eynard – Didier Pernet – Julie Grimard – Sandrine Bouyer - Anne Sophie Lebrun – Frédéric Secher – Corinne Carnevali - Olivier Cortes – Adouel Got Stéphane– Hélène Moisan – Soazic Landais et Sébastien Gilly, Christine Blin – Julien Jonquet, Vincent et Karine Desmaisons, Eve Hilaire, Marlène Serrano et Richard Desfarges.

**Le CIVAM Produire, Partager, Manger Local est une association loi 1901 à but non lucratif, apolitique et non partisane intervenant en appui de démarches initiées par des agriculteurs pour soutenir une agriculture locale et durable.*